

## La mobilité à longue distance des Français en 2011 : regain de dynamisme des voyages personnels

**En 2011, la mobilité à longue distance des personnes résidant en France métropolitaine, c'est-à-dire à plus de 100 kilomètres du domicile, s'accroît mais reste inférieure au niveau de 2007 atteint avant la crise. Par rapport à 2010, le nombre de voyages effectués augmente de 4,2 % et les kilomètres parcourus de 6,1 %. Chaque personne résidant en France et âgée de 15 ans ou plus effectue en moyenne 3,2 voyages personnels avec nuitée en 2011. La part de l'avion, et dans une moindre mesure celle du train, continuent de s'accroître au détriment de la voiture. Comme en 2010, mais plus fortement encore, le nombre de voyages avec nuitée réalisés à l'étranger pour motif personnel continue de progresser en 2011 (+ 6,8 %), contribuant ainsi à l'allongement des distances moyennes parcourues.**

**E**n 2011, tous motifs confondus, les Français âgés de 15 ans ou plus ont effectué 240 millions de voyages à longue distance, qu'ils aient ou non passé une ou plusieurs nuitées hors du domicile (*définitions, sources*). Lors de ces voyages, en France ou à l'étranger, ils ont parcouru 282 milliards de kilomètres (Md km).

Par rapport à 2010, le nombre de voyages avec nuitée s'accroît de 3,2 % et celui des allers-retours de 7,4 %. Après une baisse sensible de la mobilité en 2010, le nombre de voyages retrouve en 2011 le niveau atteint en 2009 (242 millions de voyages effectués en 2009) mais reste inférieur au niveau de 2007, point haut d'avant la crise. Néanmoins, compte tenu de la croissance démographique, le nombre moyen de voyages par Français de plus de 15 ans diminue très légèrement entre 2009 et 2011. En revanche, ces voyages génèrent 10 Md km parcourus supplémentaires (272 Md km parcourus en 2009) - (*tableau 1*).

**Tableau 1 - Voyages à longue distance en 2011**

Type de déplacement	Nombre de voyages		Kilomètres parcourus	
	(en millions)	Évolution 2011/2010 (en %)	(en milliards)	Évolution 2011/2010 (en %)
<b>Motif personnel</b>	<b>194,7</b>	<b>4,2</b>	<b>241,2</b>	<b>7,0</b>
Voyages avec nuitée	162,9	4,1	228,1	7,1
Allers-retours dans la journée	31,8	4,8	13,1	5,6
<b>Motif professionnel</b>	<b>45,7</b>	<b>4,3</b>	<b>40,7</b>	<b>0,6</b>
Voyages avec nuitée	18,1	-4,1	25,3	-6,4
Allers-retours dans la journée	27,6	10,6	15,5	14,5
<b>Total tous motifs</b>	<b>240,4</b>	<b>4,2</b>	<b>281,9</b>	<b>6,1</b>
Voyages avec nuitée	180,9	3,2	253,3	5,6
Allers-retours dans la journée	59,5	7,4	28,6	10,2

Champ : ensemble des voyages à longue distance  
Tableaux complémentaires détaillés sur internet : i.1 et i.2.  
Source : SOeS, d'après Enquêtes SDT (DGCS)

### Faible redressement du nombre de voyages effectués pour motif professionnel

Après avoir reculé de près de 10 % en 2010, le nombre de voyages professionnels se redresse en 2011 (+ 4,3 %). Les voyages professionnels sont toujours plus nombreux à s'effectuer dans la journée au détriment de ceux avec nuitée : ils avaient moins subi la crise en 2010 et progressent de 10,6 % en 2011 contre - 4,1 % pour ceux avec nuitée. Globalement, ces voyages génèrent peu de kilomètres supplémentaires parcourus par rapport à 2010 (41 Md km, soit + 0,6 %) mais les distances parcourues à l'occasion d'allers-retours à la journée s'accroissent fortement (+ 14,5 % après - 7 %) alors que celles des voyages avec nuitée continuent de reculer.

Tous motifs confondus, les Français effectuent 26,3 millions de voyages avec nuitée à l'étranger, un niveau en hausse de 4,2 % par rapport à 2010. En effet, l'accélération de la croissance du nombre de voyages personnels (+ 6,8 % après + 1,5 % en 2010) parvient cette année à compenser la nouvelle chute de ceux effectués pour raisons professionnelles (- 12,0 % en 2011, après - 12,9 % en 2010).

### Des distances moyennes toujours en progression

La distance moyenne des voyages continue de s'accroître (+ 1,8 % en 2011, après + 2,6 % en 2010). En particulier, la distance aller-retour moyenne des voyages personnels avec nuitée, qui représentent deux voyages effectués sur trois, augmente de 2,9 %, passant de 1 360 km à 1 400 km.

Par rapport à 2010, le nombre de voyages augmente quelle que soit la classe de distance

parcourue. Il s'accroît plus particulièrement pour les voyages les plus lointains (+ 5,2 %). Pour les trajets supérieurs à 900 km, c'était en 2010 la seule tranche de distance à ne pas reculer ; entre 2010 et 2011, près d'un million de voyages supplémentaires ont été effectués en avion (graphique 1).

### Voyages personnels avec nuitée : stabilité du taux de départ, hausse de la mobilité individuelle

Parmi l'ensemble des voyages, quatre sur cinq s'effectuent pour des raisons personnelles, et trois sur quatre incluent au moins une nuitée. Comme en 2010, mais moins qu'en 2009, 72,6 % des personnes âgées de 15 ans ou plus et résidant en France métropolitaine effectuent au moins un voyage personnel avec nuitée en 2011. En moyenne, les individus qui voyagent effectuent 4,41 voyages de ce type en 2011, un niveau supérieur à celui atteint les deux années précédentes (4,26 voyages en 2010 ; 4,29 en 2009). En définitive, les personnes âgées de 15 ans ou plus résidant en France métropolitaine réalisent en moyenne 3,2 voyages personnels avec nuitée, un niveau proche des 3,1 voyages effectués en 2010.

### L'avion gagne encore des parts de marché, y compris dans les voyages en métropole

Bien que sa part diminue régulièrement depuis 2005 au profit du train et de l'avion, la voiture reste le mode de transport privilégié des personnes résidant en métropole pour effectuer leurs voyages à plus de 100 km du domicile (67,5 % des voyages en 2011, soit - 0,8 point par rapport à 2010). En 2011, 8,9 % de ces voyages sont effectués en avion, et 18,1 % en train (respectivement + 0,5 et + 0,3 point par rapport à 2010).

En 2011, pour les seuls voyages avec nuitée, 39,1 % des kilomètres sont parcourus en voiture et 12,5 % en train, des parts qui diminuent respectivement de 1,4 point et 0,4 point au profit de l'avion (44,2 % des kilomètres parcourus, soit + 2,2 points par rapport à 2010) - (graphiques 2 et 3). Toujours pour les seuls voyages avec nuitée, l'avion confirme son premier rang devant la voiture en termes de kilomètres parcourus : 112 milliards contre 99 milliards pour la voiture. Enfin, pour la première fois en 2011, l'avion génère presque autant de kilomètres que la voiture, tous types de voyages confondus.

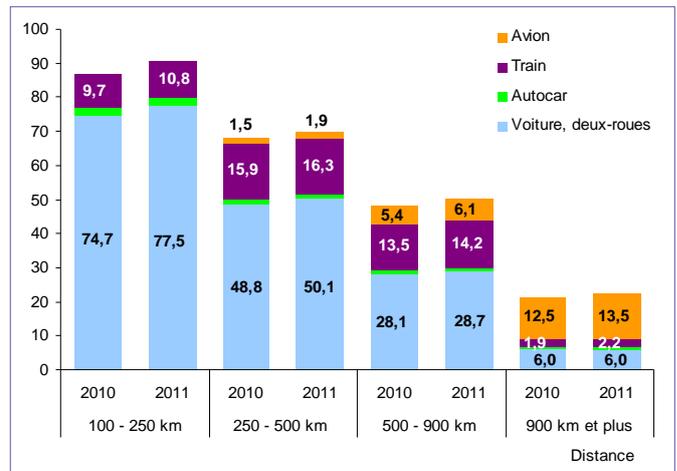
En 2011, le train gagne en part de marché sur les trajets de 100 à 250 km ainsi que sur les voyages à plus de 900 km du domicile et se maintient dans les tranches intermédiaires. Entre 250 et 900 km, l'avion gagne environ 0,7 point de part de marché au détriment du véhicule individuel.

### La « surmobilité » des Franciliens se maintient

Les voyages avec nuitée s'effectuent majoritairement en France, à 86 % lorsque le motif est personnel et 83 % lorsqu'il est professionnel. Parmi les grandes régions (définitions), l'Île-de-France est à l'origine de 27 % des voyages avec nuitée effectués (graphique 4). Ces derniers représentent 31 % des kilomètres parcourus pour 18,6 % de la population. Les Franciliens effectuent en moyenne 4,8 voyages personnels avec nuitée contre 3,2 en moyenne, en hausse de 0,1 voyage par an dans les deux cas ; ils sont à l'origine d'un voyage sur trois à l'étranger. En revanche, 6,4 % seulement des voyages personnels avec nuitée ont pour destination l'Île-de-France (contre 21,6 % des voyages professionnels, en baisse d'un demi point).

### Graphique 1 - Voyages à longue distance en 2010 et 2011, selon la distance du déplacement et les principaux modes de transport

En millions



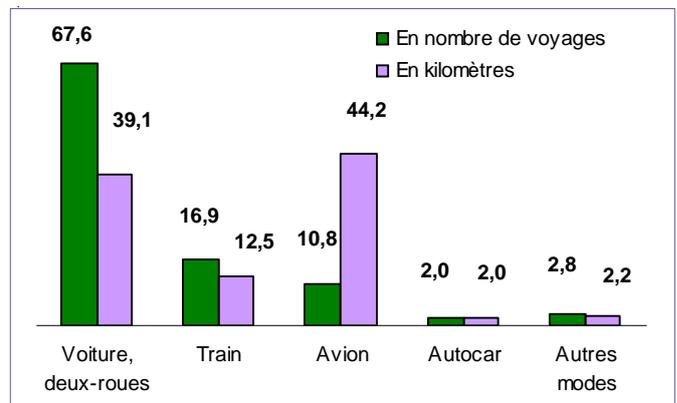
Champ : ensemble des voyages à longue distance.

Source : SOeS, d'après Enquêtes SDT (DGCIS)

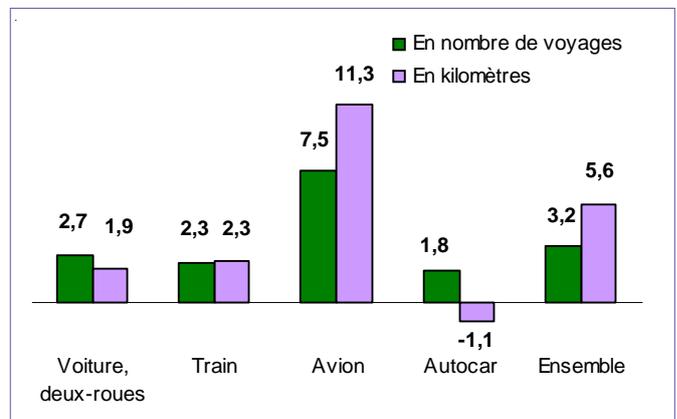
### Graphiques 2 et 3 - Les voyages avec nuitée (tous motifs) selon le mode de transport

En %

#### Parts modales en 2011



#### Évolution entre 2010 et 2011 du nombre de voyages et des kilomètres parcourus

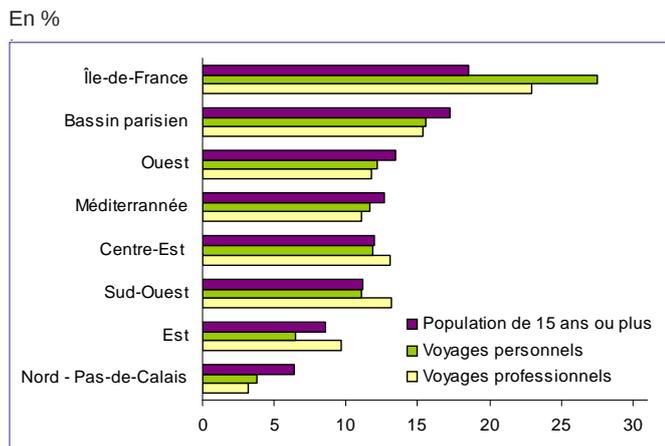


Champ : voyages avec au moins une nuitée, à longue distance, tous motifs.

Source : SOeS, d'après Enquêtes SDT (DGCIS)

À l'opposé, le Nord - Pas-de-Calais est à l'origine de 3,7 % des voyages personnels avec nuitée pour 6,3 % de la population des 15 ans ou plus. Ainsi, dans cette région, le nombre moyen de voyages personnels avec nuitée par habitant n'est que de 1,9.

**Graphique 4 - Répartition des voyages avec nuitée par grande région de résidence selon le motif, en 2011**



Champ : voyages avec au moins une nuitée, à longue distance.  
Tableaux complémentaires détaillés sur internet : i.3 à i.7.  
Source : SOeS, d'après Enquêtes SDT (DGCIS)

### Des modes de transport qui s'adaptent aux spécificités régionales

L'Île-de-France se démarque par un recours important au train pour les voyages personnels (27,3 % contre 14,1 % en moyenne), et dans une moindre mesure à l'avion (11,5 % contre 8,2 % en moyenne). Cette situation s'explique par la plus ou moins grande proximité des destinations et l'offre de transport (tableau 2).

**Tableau 2 - Parts des principaux modes de transport par grande région de résidence des voyageurs, en 2011**

En % du nombre de voyages effectués

Grande région	Voyages pour motifs personnels			Voyages pour motifs professionnels		
	véhicules individuels	train	avion	véhicules individuels	train	avion
Île-de-France	59,1	27,3	11,5	23,6	47,9	26,8
Bassin parisien	80,1	10,7	5,4	55,8	33,8	6,7
Nord - Pas-de-Calais	69,0	14,6	10,4	40,4	53,8	3,6
Est	72,5	12,4	9,1	51,6	37,5	7,6
Ouest	81,5	9,2	6,1	54,5	33,6	8,9
Sud-Ouest	81,6	7,1	7,5	52,8	21,0	24,0
Centre-Est	78,0	10,4	7,5	46,1	36,6	12,8
Méditerranée	70,8	15,0	8,3	48,8	31,6	17,8
<b>Ensemble</b>	<b>74,2</b>	<b>14,1</b>	<b>8,2</b>	<b>50,1</b>	<b>35,3</b>	<b>12,1</b>

Champ : ensemble des voyages à longue distance.  
Source : SOeS, d'après Enquêtes SDT (DGCIS)

Dans le Sud-Ouest et dans l'Ouest, plus du tiers des voyages personnels avec nuitée s'effectuent au sein de la même région, et la voiture est le mode de transport privilégié.

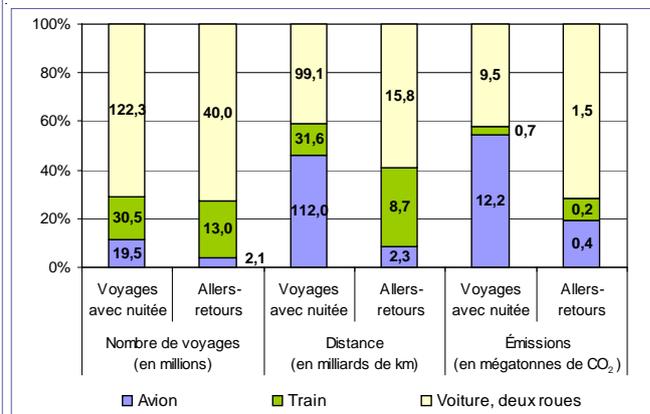
### Les émissions de CO<sub>2</sub> liées aux voyages des Français Poids de l'avion, performance du train

Les émissions de CO<sub>2</sub> dépendent du nombre de voyages, de la distance parcourue par voyage et du mode de transport utilisé.

En 2011, les émissions de CO<sub>2</sub> dues aux voyages à longue distance réalisés en voiture, train et avion atteignent 22 mégatonnes (Mt) de CO<sub>2</sub> pour les voyages avec nuitée et 2 Mt de CO<sub>2</sub> pour les allers-retours. Ces chiffres peuvent être comparés aux 142 Mt de CO<sub>2</sub> du secteur du transport en France métropolitaine y compris les vols internationaux mais hors transports internationaux maritimes (*Bilan énergétique de la France pour 2011, SOeS, RéférenceS, juillet 2012*). Les émissions de CO<sub>2</sub> dues aux voyages avec nuitée (respectivement aux allers-retours) représentent alors 15 % (respectivement 1 %) des émissions des transports. Elles sont relativement stables sur la période 2009 à 2011.

En 2011, l'avion représente plus de 50 % des émissions des voyages avec nuitée, contre environ 40 % pour les voitures et 3 % pour le train. En effet, près de la moitié de la distance totale parcourue pour les voyages avec nuitée est due à des trajets en avion, quand bien même la voiture et le train sont les modes de transport les plus utilisés. *A contrario*, le train représente 18 % des voyages, 13 % des distances parcourues et seulement 3 % des émissions.

**Nombre de voyages, distances et émissions de CO<sub>2</sub>, selon les principaux modes de transport, en 2011**



Champ : ensemble des voyages à longue distance, effectués en voiture et deux roues, train, avion.

Les facteurs d'émissions de CO<sub>2</sub> sont calculés à partir du *comparateur éco-déplacements* de l'Ademe et de données issues du rapport *Efficacités énergétique et environnementale des modes de transport* (Ademe, 2008).

Source : SOeS, d'après Enquêtes SDT (DGCIS)  
Nathalie Dubreu, Willy Thao Khamsing (Seeidd)

### Voyages avec nuitée à l'étranger : un kilomètre parcouru sur deux à destination de l'étranger

À peine plus qu'en 2010, 14 % des voyages personnels avec nuitée s'effectuent à l'étranger. Mais 49 % des kilomètres parcourus ont pour destination l'étranger, une proportion en hausse de 2 points par rapport à 2010. La distance aller-retour moyenne parcourue est en effet de 4 825 km, soit 225 km de plus qu'en 2010 et en moyenne 5,8 fois plus importante qu'un voyage effectué en métropole.

Les voyages professionnels menés à l'étranger représentent 17 % des voyages professionnels avec nuitée mais 51 % des kilomètres parcourus. L'Île-de-France se distingue en raison des spécificités de son tissu économique et de son offre de transport à l'international : 33 % des voyages professionnels franciliens s'effectuent à l'étranger (- 2 points par rapport à 2010), ce qui représente 71 % des kilomètres parcourus depuis cette région. 44 % des voyages professionnels menés à l'étranger depuis la France sont réalisés par des Franciliens.

Vers l'étranger, un voyage avec nuitée sur trois s'effectue en Espagne, Italie ou Allemagne, que les motivations soient personnelles ou professionnelles. En termes de kilomètres parcourus, les États-Unis arrivent en première position, suivis par l'Espagne puis l'Italie pour les voyages personnels et par l'Allemagne suivie de la Chine pour les voyages professionnels. Tunisie, Maroc et Égypte reculent sensiblement dans le classement des destinations pour motif personnel. La Tunisie recule également dans les motifs professionnels tandis que Pologne, Roumanie et Portugal remontent nettement dans le classement (*tableaux complémentaires i.8 et i.9*).

## Définitions

Un **voyage** comporte au moins deux **déplacements** : un aller et un retour. Dans cette étude, ces **déplacements** s'effectuent tous à **longue distance**, c'est-à-dire au-delà d'un rayon de 100 km à vol d'oiseau du domicile, quel que soit le moyen de transport utilisé. Les **voyages à longue distance** sont analysés selon leur motif (professionnel ou personnel) et l'existence ou non d'une nuitée :

- les **voyages avec nuitée** : définis conformément à la convention préconisée par Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes, ce sont les **voyages à longue distance** pour lesquels la personne enquêtée passe **au moins une nuit** à l'extérieur (à l'hôtel, chez des amis...). Cette définition diffère de l'Organisation mondiale du tourisme, où le voyage doit comporter au moins quatre nuitées, et cela à une distance quelconque du domicile.
- les **allers-retours** sont des **voyages à longue distance** effectués dans la même journée, sans comporter de nuitée.
- la mention « à longue distance » n'étant pas toujours reportée dans l'étude, il suffit de retenir : **voyages** (à longue distance) = **voyages avec nuitée + allers-retours**.

La **destination du voyage avec nuitée** est le lieu de séjour principal du voyage, en France ou à l'étranger. La **destination de l'aller-retour** est le lieu le plus lointain en cas de destinations multiples. Le **mode de transport** est le mode principal de transport utilisé au cours du voyage.

« **Grandes régions** » : les **zones d'études et d'aménagement du territoire (Zéat)** constituent un découpage du territoire métropolitain en huit zones géographiques (cf. définitions sur *insee.fr*). La taille de l'échantillon de l'enquête SDT permet d'assurer des résultats fiables au niveau des Zéat.

## Source

Les résultats présentés sont élaborés à partir de l'enquête sur le « Suivi de la demande touristique des Français » (SDT), de la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS), réalisée mensuellement par l'institut TNS-Sofres, auprès d'un panel de 20 000 personnes, représentatif de la population de 15 ans ou plus résidant en France métropolitaine. L'enquête SDT permet de disposer d'un champ complet d'observation des voyages réalisés avec ou sans nuitée. Les résultats présentés ici portent sur l'année 2011.

Sont exclus du champ de l'enquête :

- les voyages pour motif professionnel des VRP et des personnels roulants ou navigants ;
- les séjours à l'hôpital, en clinique ou en caserne ;
- les nuits passées sur le lieu de travail (travail de nuit, foyer de travailleurs) ou sur le lieu d'études.

Les résultats relatifs aux kilométrages résultent de l'affectation, par le Service de l'observation et des statistiques, de distances entre communes d'origine et de destination de chaque déplacement – lorsqu'elles sont absentes dans le panel. En sont alors extraits, pour cette étude, les voyages à longue distance.

## Long-distance mobility and the French in 2011: recovered dynamism in personal travel

*Long-distance mobility for people resident in metropolitan France i.e. travelling more than 100 km from their place of residence grew in 2011 but remained below its 2007 level, reached before the economic crisis. In relation to 2010, the number of trips increased by 4.2% and the number of kilometres travelled by 6.1%. On average, each person resident in France and aged over 15 years made 3.2 personal trips with night spent away in 2011.*

*The proportion of travel by air, and to a lesser extent by rail, continued to increase to the detriment of travel by car. As in 2010, but even more so, the number of personal trips with night spent away continued to increase in 2011 (+6.8%), thus contributing to increase in the average distances travelled.*

## Pour en savoir plus

Cette publication fait appel à des données rassemblées dans des tableaux complémentaires, disponibles à l'adresse internet :

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr), thème Transports, sous-thème Transport de voyageurs, rubrique Voyage à longue distance, L'essentiel en chiffres.

Philippe Roussel (SOEs)

le point sur

Commissariat général  
au développement durable

Service de l'observation  
et des statistiques

Tour Voltaire  
92055 La Défense cedex  
Mel : [diffusion.so.es.cgdd@developpement-durable.gouv.fr](mailto:diffusion.so.es.cgdd@developpement-durable.gouv.fr)  
Fax : (33/0) 1 40 81 13 30

Directeur de la publication :  
Sylvain Moreau

Rédacteur en chef :  
Anne Bottin

Coordination éditoriale :  
Patricia Repérant

Conception :  
Catherine Grosset

Impression :  
Bialec, Nancy (France)



ISSN : 2100-1634

Dépot légal : Décembre 2012